

**DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES  
CCAS DE POLLESTRES**

**Extrait du  
Registre des Délibérations du Conseil d'Administration  
du Centre Communal d'Action Sociale**

**N° 2023\_018**

<b>Nombre de Conseillers</b>	<b>En Exercice 9</b>	<b>Présents 7</b>	<b>Votants 8</b>
<b>Date de Convocation</b>	<b>29 novembre 2023</b>		
<b>Séance du</b>	<b>5 décembre 2023</b>		
<p>Le Conseil d'Administration du CCAS de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles MORICONI, Président,</p>			
<p><b>Etaient présents :</b> J-C. MORICONI – C. QUEYRAT – A. BERNARD – V. GUILLEMIN – A. LOPEZ – P. BINDEL – D. JUANOLA</p>			
<p><b>Absents excusés ayant donné procuration :</b> E. MARTIN à J-C. MORICONI</p>			
<p><b>Absent excusé n'ayant pas donné de procuration :</b> F. VERGEOT</p>			
<p><b>Secrétaire de Séance :</b> Armande BERNARD</p>			

**OBJET : Mise en place de la télégestion au sein du S.A.A.D**

Monsieur le maire proposera la mise en place de la télégestion.

Le C.C.A.S de la commune de Pollestres a fait l'acquisition d'un logiciel métier nommé « ELISSAR » qui permet de suivre le pointage, le planning et la facturation concernant les aides à domicile.

Ce logiciel est relié à des téléphones portables individuels, mis à disposition des aides à domicile. Cela leur permettra de pointer sur les téléphones, et de suivre leur planning.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés **APPROUVE** la mise en place de la télégestion au sein du S.A.A.D.

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CONFORME**

PRÉFECTURE des PYRÉNÉES-ORIENTALES

11 DEC. 2023

COURRIER

Le Président,  
**Jean-Charles MORICONI.**

Mis en ligne le 11/12/2023